

50 p. 100 de la production canadienne était exportée tandis que 65 p. 100 des besoins nationaux étaient comblés par les importations. Depuis les quinze dernières années, la production canadienne de machines et d'équipements — qui représentait 8,6 milliards de dollars en 1980 — s'est accrue à peu près au même rythme que le taux de croissance de l'ensemble du marché national, c'est-à-dire à un taux de croissance annuel moyen réel d'environ 5 p. 100. Les exportations, grâce à une croissance annuelle de quelque 8 p. 100, constituaient la composante la plus dynamique de ce secteur.

Ce secteur montre donc bien comment le Canada s'est adapté à la concurrence internationale, tant à l'avantage des producteurs canadiens que des utilisateurs de machines et d'équipements. La rationalisation de cette industrie a entraîné un accroissement des recettes d'exportation des sociétés canadiennes et permis à notre industrie de tirer profit de machines et d'équipements produits de façon plus efficace. Cela, bien sûr, a ensuite servi à renforcer la compétitivité internationale d'autres secteurs de l'économie canadienne.

1982, une année
de possibilités

Cette année, le commerce et les possibilités qu'il offre s'imposent à notre attention. J'aimerais maintenant vous entretenir de ce que nous proposons de faire.

Je présenterai bientôt à mes collègues du Cabinet deux documents importants, dont l'un sera un examen approfondi de la politique commerciale canadienne. Je suis convaincu que cet examen me permettra de souligner au Cabinet le rôle clé que le commerce joue dans l'économie canadienne. En outre, il posera les fondements de toute modification que les conditions des années 80 pourraient imposer à la politique commerciale canadienne.

Un second document esquissera l'approche que le Canada devra adopter à la réunion ministérielle du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) qui se tiendra en novembre. Dans les semaines qui viennent, je chercherai à intéresser les Canadiens à ces questions pour susciter une discussion plus large des problèmes qui se posent et des domaines qui offrent des possibilités.

Hier à Ottawa, lors d'une rencontre fédérale-provinciale des ministres du Commerce, j'ai eu l'occasion de discuter de ces questions avec mes collègues des provinces et de prendre directement connaissance de leurs préoccupations, de leurs idées et de leurs priorités concernant une stratégie commerciale qui doit profiter à tous les Canadiens.

La réunion
ministérielle
du GATT

J'aimerais concentrer mes propos aujourd'hui sur les questions que, selon nous, on devrait étudier en priorité lors de la réunion ministérielle du GATT de novembre. Vous savez que le GATT constitue la base contractuelle de la plupart des relations commerciales du Canada. Ce mécanisme nous a bien servis. Il fournit, à mon avis, un cadre à l'intérieur duquel le Canada peut défendre et promouvoir ses intérêts plus efficacement que par le biais de tout accord bilatéral. Pour nous, il est donc absolument essentiel que le GATT soit renforcé.